

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
24.003	24.01.2024	11h03	
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 06.03.2024			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : Socialiste
Titre : Turbinage des eaux de la Ronde : le projet s'est-il perdu comme l'eau dans un réseau karstique ?
Contenu (questions posées au Conseil communal) : le projet de turbinage des eaux de la Ronde a été abandonné en 2018 par Viteos. Pour quelles raisons exactes ? Y a-t-il des chances qu'il soit un jour relancé, maintenant que les micropolluants sont traités à la STEP ? Dans un contexte de tarifs électriques à la hausse, de nécessité de la production locale d'énergie propre, ce projet aurait-il encore / de nouveau ses chances ?
Développement (commentaire aux questions – ne sera pas intégré à l'ordre du jour) : Les 300 mètres de dénivellation entre la Combe des Moulins et Biaufond sont actuellement parcourus dans le réseau karstique par l'eau en aval de la station d'épuration. Dans L'Impartial du 8 janvier 1981, Francis Kaufmann mentionnait que la STEP de La Chaux-de-Fonds traitait et rejetait quelque 20'000 m3 d'eau par jour, ce qui, après une chute de 300 mètres (différence d'altitude entre la STEP et Biaufond), générerait une énergie théorique de 16'000 Kwh environ, soit 5'800'000 Kwh par année. Avec un rendement de 80%, on pourrait produire 4'600'000 Kwh par an. Si on y ajoute les quelque 4'000'000 m3 d'eaux pluviales ou de fonte de la neige mesurées chaque année, on pourrait escompter une production supplémentaire de 2'500'000 Kwh par année. Total : un peu plus de 7'000'000 Kwh (7 Gigawatts) par an, soit environ 3% de la consommation de la Ville en 2014. Dans le Tourbillon 05/23 , M. Martial Farine, laborantin de la STEP, confirmait que la STEP traite quotidiennement 10 à 15 mio de litres par jour (6 mio de m³ annuels). Il ne citait pas de chiffres concernant les eaux pluviales (claires), qui ne sont en principe pas ou peu traitées, mais sont aussi rejetées à La Ronde en aval de la STEP. Maintenant que les fermes du Valanvron et de la Joux-Perret sont reliées au réseau d'eau de la Ville, les eaux pluviales qu'elles utilisaient par le passé sont dirigées vers les mêmes eaux claires. Des études concernant le turbinage ont déjà eu lieu dès 2012 sous l'égide du bureau PlanAir, de l'OFEV, de la Ville, puis de Viteos. Pour différentes raisons, elles se sont interrompues : les micropolluants (désormais traités par la STEP), les coûts de revient trop importants et les conditions techniques. Un permis de construire avait même été envisagé par Viteos en 2016. Par ailleurs, depuis 1890, l'usine de la Rançonnière au Locle utilise la même dénivellation pour produire de l'électricité. L'intérêt actuel de ce projet est que les tarifs de l'électricité sont hauts et risquent encore d'augmenter. Un investissement aujourd'hui pourrait demain permettre à la Ville de gagner un peu d'autonomie avec de l'énergie hydraulique propre et une dénivellation existante. Ce projet pourrait éventuellement rejoindre la politique de VITEOS de développer les capacités de pompage et de traitement de ses installations.
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) : non

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Mathias Gautschi

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Carmen Brossard	Alicia Maillard Tola	Monique Gagnebin
Pascal Bühler	Karim Djebaili	Giovanni Spoletini
Pierre-Alain Borel	Andrea Moretti	

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch